

**APPEL A PROJETS :**  
**« CLASSE A PROJET D'EDUCATION AUX MEDIAS (PEM) »**  
**ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

Dans le cadre du 100% EAC, la classe à projet d'éducation aux médias (PEM) a pour but de favoriser l'accès à l'information et à l'usage de tous les médias pour **tous les élèves au collège et au lycée**, encourager l'innovation pédagogique et artistique et produire des messages médiatiques pour prendre conscience de la place et du rôle des médias dans la société.

Le projet doit être fondé sur une démarche caractérisée par la mise en œuvre de pratiques médiatiques, plaçant les élèves dans des situations où s'éclairent l'une par l'autre l'activité, la découverte des médias, la rencontre avec des professionnels, l'acquisition de notions et de techniques, la réflexion et la production.

La prise en charge des journalistes intervenants est assurée par le Rectorat. **Une subvention de 600 euros sera attribuée au partenaire au titre de ses interventions (taux horaire de 60 € TTC). Le nombre d'heures minimal d'intervention ne saurait être inférieur à 10h. Des compléments de financement pourront être mobilisés par l'établissement notamment pour le petit matériel (crédit du pass Culture, fonds propres, mécénat...)**

L'attribution de la subvention et l'éventuel renouvellement sont conditionnés par la mise à jour des effectifs réels sur la plateforme Adage et à un engagement à fournir un bilan sur la plateforme.

**Calendrier :**

- Dépôt des projets sur l'application **Dépôt des projets sur l'application [ADAGE](#) avant le mardi 25 juin 2024**  
**18h**
- Sélection des projets pour attribution des subventions durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet

**Contact :**

Guillaume Herengt, chargé de mission EMI (Clemi) : [guillaume.herengt@ac-strasbourg.fr](mailto:guillaume.herengt@ac-strasbourg.fr)

**N'hésitez pas à le contacter pour trouver un professionnel.**